

## Transgene accorde à Ascend Biopharmaceuticals une licence sur TG1042 pour traiter le carcinome basocellulaire, une forme fréquente de cancer de la peau

---

**Strasbourg, France, le 3 juillet 2013** — Transgene SA (Euronext Paris: TNG), une société biopharmaceutique qui conçoit, développe et fabrique de nouvelles générations de produits d'immunothérapie ciblée contre les cancers et les maladies infectieuses, annonce aujourd'hui avoir accordé à Ascend Biopharmaceuticals (« Ascend »), une nouvelle société de biotechnologie basée en Australie, une licence sur le produit d'immunothérapie TG1042 pour traiter une forme fréquente de cancer de la peau, le carcinome basocellulaire nodulaire (ou « BCC » pour *basal cell carcinoma*), ainsi que deux autres indications de cancérologie, Transgene conservant des droits sur d'autres indications potentielles.

TG1042 (ASN-002 chez Ascend) est un produit d'immunothérapie virale basé sur un adénovirus. Le produit devrait entrer en essai clinique de phase 1/2 dans la deuxième partie de 2013. La première étude se déroulerait en Australie, chez des patients atteints de carcinome basocellulaire nodulaire, un cancer de la peau corrélé à une exposition fréquente ou répétée au soleil.

Le BCC touche environ 2 millions de personnes dans le monde, notamment dans les pays très exposés au soleil, avec une prévalence très supérieure à la moyenne en Australie. Le traitement actuel de ce cancer est la chirurgie (exérèse de la tumeur). Il existe un besoin médical non satisfait pour la prise en charge de patients difficiles à traiter, dont la maladie peut devenir fatale.

TG1042 était auparavant donné en licence à une autre société australienne, Virax Holding Ltd. Transgene en a récupéré les pleins droits en 2012, suite à la mise sous administration judiciaire de cette société.

*« Nous sommes ravis d'avoir signé cet accord avec Ascend, un nouvel acteur de l'immunothérapie créé par des experts du domaine »* a indiqué Philippe Archinard, Président-Directeur Général de Transgene. Il a ajouté : *« Cet accord nous permet de voir continuer le développement de cet actif tout en étant financièrement intéressés à son succès. De plus, comme nous gardons certains droits, nous pourrons par la suite mettre à profit la réussite clinique et commerciale éventuelle du produit pour nos propres développements »*.

## **A propos de Transgene :**

Membre du groupe Institut Mérieux, Transgene (NYSE-Euronext TNG) est une société biopharmaceutique qui conçoit, développe et fabrique une nouvelle génération de produits d'immunothérapie ciblée contre les cancers et les maladies infectieuses. Ces produits utilisent des virus généralement bien tolérés par l'homme pour tuer directement les cellules malades ou transporter des agents à même de déclencher leur destruction par le système immunitaire des patients.

La preuve de concept pour les quatre premiers produits les plus avancés de Transgene a été établie dans des études cliniques randomisées (les études sur l'homme les plus probantes) : dans le cancer du poumon non à petites cellules (TG4010), dans l'hépatite C (TG4040), dans le cancer du foie (Pexa-Vec) et dans les lésions du col de l'utérus induites par le virus du papillome humain (TG4001). Trois de ces produits font l'objet d'un partenariat stratégique : une option de licence avec le suisse Novartis pour le développement de TG4010, un accord de licence avec l'américain Jennerex, Inc. pour le développement et la commercialisation de Pexa-Vec, et un accord avec l'EORTC pour le développement de TG4001 dans le cancer de l'oropharynx. Transgene a par ailleurs signé avec Sanofi un accord non exclusif pour la production commerciale future de ses produits.

Transgene est basée à Strasbourg, où est située la majorité de ses 280 salariés. La société a également des activités opérationnelles à Lyon, en Chine et aux États-Unis. Pour plus d'information, merci de visiter notre site internet [www.transgene.fr](http://www.transgene.fr).

## ***Déclarations prospectives de Transgene :***

*Ce communiqué de presse contient des informations sur le développement d'un traitement potentiel de certains cancers. Le développement anticipé est basé sur les résultats obtenus jusqu'à présent dans différents essais cliniques. Ces résultats ne sont pas nécessairement prédictifs de résultats qui pourraient être obtenus dans le cadre des essais cliniques en cours ou à venir. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de la Société et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la Société ([www.transgene.fr](http://www.transgene.fr)).*

## **Contacts :**

### **Transgene**

Philippe Archinard, Président-Directeur Général, +33 (0)3 88 27 91 22

Stéphane Boissel, Directeur Général Adjoint, +33(0)3 88 27 91 02

Elisabetta Castelli, Directeur des Relations Investisseurs, +33 (0)3 88 27 91 21

### **IMAGE 7**

Estelle Guillot-Tantay, +33 (0)1 53 70 74 95

Albane de la Tour d'Artaise, +33 (0)1 53 70 74 89